

Besançon, le 18 janvier 2016

PÔLE SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Direction Voirie et Déplacements

Courriel : voirie@besancon.fr

Tél. 03.81.61.51.26

**INFORMATION AUX RIVERAINS
RUE DES TAMARIS**

Madame, Monsieur,

Bureaux ouverts
du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H00
et de 13H30 à 17H30

Plusieurs signalements de vitesse jugée excessive de certains conducteurs et de stationnement gênant à proximité immédiate des carrefours me sont parvenus pour la rue des Tamaris, dans sa partie comprise entre la rue des Oiseaux et la rue des Cras. Afin d'améliorer cette situation, l'organisation du stationnement proposée - voir plan joint au dos - vise à :

- Faciliter les mouvements de giration et de croisement au niveau des carrefours (conformément aux axes centraux continus déjà réalisés),
- Modérer la vitesse des véhicules en créant un effet de chicane au centre de la rue,
- Offrir un niveau de visibilité suffisant lors des manœuvres de sortie des propriétés riveraines tout en maintenant une offre publique de stationnement satisfaisante.

Cette mesure s'accompagne d'une interdiction de stationner en dehors des emplacements marqués (l'arrêt demeure possible le temps de charger ou décharger des personnes ou des biens).

La réalisation des travaux - marquage au sol et pose de la signalisation réglementaire - est envisagée dans le courant du printemps 2016.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

L'Adjointe au Maire Déléguée
à la Voirie, Espace Public

Marie ZEHAF.

Distribution par boîtage :

Riverains de la rue des Tamaris, de la rue des Oiseaux à la rue des Cras.

Copies : Police Municipale

J.C. DONIER – DVQ pour information CCH

D. GAUDOT – Etudes pour transmission du plan

C. VOIRIN – GDU pour programmation printemps 2016

